



FORMATION CONTINUE

Finance durable et intégration ESG

Contexte

Formation avancée en finance durable, offerte par Finance Montréal.

Cette formation met de l'avant les questions ESG en les intégrant tant à la théorie financière qu'aux bonnes pratiques financières. Les contenus ont été développés et seront dispensés par des experts en matière ESG des milieux universitaires et de l'industrie financière.

Objectifs

En s'appuyant notamment sur des simulations boursières ESG, des cas pratiques et des études de cas, cette formation permet :

- De comprendre les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans une économie globale et d'apprécier certaines des initiatives internationales de nature financière, sociale ou environnementale;
- De comprendre l'impact des facteurs ESG sur les marchés et les prix des instruments financiers;
- De décomposer les facteurs ESG en enjeux de matérialité, de comprendre leur nature, leur pertinence, leur impact, leur interdépendance de manière à mesurer les risques et opportunités qui en découlent;
- D'appliquer des stratégies d'investissement ESG dans les décisions d'investissement;
- De comprendre et d'être initié au rôle de l'engagement actionnarial vers une gestion d'entreprise plus responsable;
- D'être initié aux bonnes pratiques en matière ESG, de réévaluation et de la gestion des opportunités et des risques ESG, jusqu'à la reddition de compte.

Public cible

Des professionnel(le)s de l'investissement et du financement qui désirent comprendre ou mettre à jour leurs connaissances des facteurs ESG et de les

QUAND

**8, 15, 22, 29 octobre et
5 novembre 2024**

DURÉE

10 heures

Date limite d'inscription :
3 octobre 2024

intégrer dans leurs décisions financières.

Note

La documentation sera fournie sous format électronique via la plateforme Moodle.

Contenu

Module 1: Accueil et introduction à la finance durable

Module 2: Incidence des facteurs ESG, de la théorie à la pratique

Module 3 (partie 1): Vue d'ensemble et à haut niveau des facteurs ESG

Module 3 (partie 2): Finance climatique

Module 4: Analyse qualitative, évaluation et intégration des facteurs ESG

Module 5: Analyse quantitative, évaluation et intégration des facteurs ESG

Module 6: Décision d'investissement et intégration ESG – Impact sur les répartitions stratégiques et tactiques de l'actif en portefeuille

Module 7: Gestion post-investissement – Engagement actionnarial

Module 8: Mandats d'investissement, évaluation et rapport de divulgation de la performance ESG des gestionnaires

Personne formatrice

Par ordre chronologique:

Frank Coggins

Amr Addas

Michel Léveillé

Vincent Beaulieu

Réjean Nguyen

Solène Hanquier

Odrey Robillard

Politique d'annulation

Toute annulation d'inscription doit être signalée par courriel au plus tard sept (2) jours avant le début de la

formation pour être remboursée en totalité.

Si votre demande d'annulation se fait après le délai de 2 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Reçu pour déclaration fiscale

Cette formation vise à donner ou à augmenter la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.